**Séminaire enfermement**

**2018**

1er Semestre

Code séminaire : SCSO4132

10 séances de 2H

le Jeudi, 16h-18h

ENS de Lyon

15 parvis René Descartes

métro Debourg

**Yasmine Bouagga & Frédéric Le Marcis**



Séminaire développé dans le cadre de l’ANR Ecoppaf, Economies de la Peine et de la Punition en Afrique, [http://ecoppaf.hypotheses.org](http://ecoppaf.hypotheses.org/) et organisé en collaboration avec Prison Insider )

Qu’il s’agisse de la prison, de l’hôpital psychiatrique, du camp de réfugié ou du centre de traitement de malades contagieux, il y a de multiples manières de réfléchir à l’enfermement, à l’agencement des dispositifs, aux configurations sociales, aux usages et significations de la contrainte et de la mise à l’écart. Ce séminaire propose d’interroger les différents aspects de l’enfermement, en puisant dans diverses disciplines (sociologie, anthropologie, histoire, géographie) et sur des terrains variés (Europe, Afrique, Amérique latine). En interrogeant l’expérience de l’enfermement dans l’espace et le temps, on interrogera les formes multiples de la contrainte, ce qu’elle fait aux pratiques professionnelles et aux relations sociales.

Ce séminaire s’adresse aussi bien aux étudiants en sciences sociales (M1 & M2) qu’aux professionnels, associatifs et militants. Conçu en partenariat avec *Prison Insider,* il inclut à chaque séance un point « Actualité carcérale », et laisse une large part aux échanges avec les chercheurs et chercheuses invitées.

 **Résumé des présentations à la fin du programme**

1.     20/09- Séance introductive : salle D2 110

Frédéric Le Marcis, ENS Lyon

Yasmine Bouagga, CNRS

**2.     27/09 - Les détenus et leurs proches :** salle D2 110

**Manuela Ivone Cunha (CRIA-Universidade do Minho, Portugal)**

*Un parcours de bilan dressant quelques repères quant aux diverses façons dont les liens de famille ont figuré dans les études carcérales se prête de façon particulièrement adéquate à une réflexion sur la manière dont ces études ont situé et conçu les relations carcérales elles-mêmes. Des phénomènes contemporains d’incarcération concentré dans certaines zones de l’espace social et urbain ont impliqué de reformuler quelques-unes des conceptions concernant autant la nature des relations familiales face à la prison que la nature sociologique des relations carcérales.*

**Textes à lire > VOIR AU BAS DU PROGRAMME: PJ**

Comfort, Megan L. « Papa’s House’ The Prison as Domestic and Social Satellite ». *Ethnography* 3, no 4 (2002): 467–499.

Cunha, Manuela Ivone P. da. « Closed circuits Kinship, neighborhood and incarceration in urban Portugal ». *Ethnography* 9, no 3 (2008): 325–350.

**3.     4/10 Réformes et rôle des acteurs internationaux :** salle D2 110

**Vincent Ballon, Comité International de la Croix Rouge, Genève, Suisse.**

« La réforme sans faire de bruits. Enjeux et contraintes de l’action du CICR en milieu carcéral »

Textes à lire

Forsythe, David P. *The Humanitarians*. The International Committee of the Red Cross. Cambridge, Cambridge UP. (seconde partie « policy analysis »): [http://graduateinstitute.ch/files/live/sites/iheid/files/sites/mia/shared/mia/cours/IA023/Week%203/Forsythe,%20the%20Humanitarians,%20ICRC%20.pdf](http://graduateinstitute.ch/files/live/sites/iheid/files/sites/mia/shared/mia/cours/IA023/Week%203/Forsythe%2C%20the%20Humanitarians%2C%20ICRC%20.pdf)

4.     **11/10\_ Les longues peines :** salle D2 110

***Marion Vannier. Le cas américain des " life without parole "***

*U. Manchester*

*During my short presentation, I will discuss how and why life without parole (LWOP) first emerged in the United States, drawing on California as a case study. Attending to LWOP in the United States is significant because similar punishments are emerging in France and the UK for instance. There are thus lessons to be learnt from the Californian example.*

*With reliance on a unique set of letters written by men and women serving LWOP, we will explore the extent of the punishment’s severity and discuss the following questions: in what ways, if at all, does LWOP amount to a death sentence? What are the pains associated with being incarcerated with no possibility of release? Under what carceral conditions are LWOP inmates held? In comparison to other prison sentences, what makes LWOP so extreme? What does the ‘denial of hope’ entail? To what extent should LWOP be compared to the death penalty (i.e. what’s the point)? What are the main practical issues that might arise? (i.e. in terms of space, medical treatment, training and education, and for the prison staff)?*

*The seminar will be interactive and delivered in English.*

Vannier, Marion. « Women Serving Life without the Possibility of Parole: The Different Meanings of Death as Punishment ». The Howard Journal of Crime and Justice 55, no 3 (2016): 328–344.

Nellis, Ashley «  Still Life: America’s Increasing Use of Life and Long-Term Sentences” [Online], The Sentencing Project (2017), https://www.sentencingproject.org/publications/still-life-americas-increasing-use-life-long-term-sentences/

Chauvenet Antoinette, « Les longues peines : le « principe » de la peur », Champ pénal/Penal field [En ligne], Séminaire du GERN "Longues peines et peines indéfinies. Punir la dangerosité" (2008-2009), <http://journals.openedition.org/champpenal/7556>

**5.    18/10. Produire des données sur l’enfermement : enjeux méthodologiques et politiques :** salle D2 110

Merry, Sally Engle 2011 « Measuring the World: Indicators, Human Rights, and Global Governance » *Current Anthropology*, Vol. 52, No. S3, pp. S83-S95.

Anaïs Henneguelle, « La fabrique des statistiques pénitentiaires », *Criminocorpus* [En ligne], Prison et méthodes de recherche, Communications, mis en ligne le 30 juin 2017. URL : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/3515>

**6. 08/11 Prison en circulation : la diffusion des modèles carcéraux dans leurs dimensions politiques et architecturales :** salle D2 110

***Julie de Dardel, U. Genève***

***«******Prison en circulation : la diffusion des modèles carcéraux dans leurs dimensions politiques et architecturales »***

*Les différents aspects du tournant punitif étasunien – tolérance zéro, emprisonnement de masse, guerre contre la drogue, racialisation des politiques pénales et carcérales – font l'objet d'une littérature importante en sciences sociales. Cependant, la manière dont les idées, les pratiques et les « types » architecturaux émanant de la new punitiveness étasunienne circulent, au niveau international, reste un sujet peu documenté. Dans cette présentation, nous explorerons comment le modèle carcéral ultra-punitif des Etats-Unis s'est exporté dès la fin du XXe siècle. A travers l'exemple de la Colombie, nous analyserons les conséquences de cette exportation en nous attardant sur la manière dont elle est entrée en conflit avec la culture carcérale latino-américaine. Nous nous poserons finalement la question de l'émergence possible de contre-modèles sur la scène internationale, inspirés soit par la culture « collaborative » des prisons non-occidentales, soit par la culture « réhabilitative » des prisons d'Europe du Nord.*

Textes à lire

Dardel, Julie de. *Exporter la prison américaine : Le système carcéral colombien à l’ère du tournant punitif*. Neuchâtel: éd. Alphil- Presses universitaires suisses, 2016. (extraits sur la plateforme : chp 2,4, 5)

Salle, Grégory. *L’utopie carcérale: petite histoire des « prisons modèles »*. Paris, France: Éditions Amsterdam, 2016.(extraits sur la plateforme)

 **Pas de séance le 15/11**

**7.    22/11 l’Enfermement des étrangers :** salle D2 110

 **Nicolas Fischer, CNRS-Cesdip**

**La critique institutionnalisée. La rétention administrative des étrangers en France et l’Etat de droit.**

Résumé : Cette présentation reviendra sur une enquête récemment publiée sous forme d’ouvrage, et centrée sur la socio-histoire et la mise en œuvre contemporaine de la rétention administrative des étrangers en instance de renvoi forcé du territoire français. Elle s’organisera autour de la tension qui traverse cette institution depuis les années 1970 : héritée de l’internement policier des populations « flottantes » du XIXème siècle, la rétention est originellement marquée par son caractère informel et extra-judiciaire. Son institutionnalisation depuis 1980 l’a toutefois constitué en objet d’une critique constamment renouvelée, débouchant sur une intégration à l’organisation même des centres de rétention : ils incluent désormais des garanties procédurales, et des dispositifs concrets destinés à assurer leur effectivité – notamment la présence sur les lieux d’intervenants associatifs indépendants. Que devient la critique portée par ces acteurs dès lors qu’ils participent à la mise en œuvre de l’enfermement ? Quels sont les effets en retour de leur présence sur le fonctionnement de l’institution ?

Fischer, Nicolas. « De l’informalité à la “transparence”. Institutionnalisation et statut de la critique dans les réformes de la rétention administrative des étrangers en France », Déviance et Société, 39, n°4 (2015), p. 476.

 Pillant, Laurence, et Louise Tassin. «

**8 et 9. 23/11 Journée d’étude**: salle D2 109

 PROGRAMME ET RESUMES CI DESSOUS

**10. 29/11** **La place de la contrainte dans le soin en santé mentale aujourd'hui.**

**Pierre Vidal-Naquet :** salle D2 110

 ***La place de la contrainte dans le soin en santé mentale aujourd'hui.***

*Longtemps traitées par l'enfermement et la discipline dans les murs de l'asile, les personnes souffrant de troubles psychiques tendent aujourd'hui à être prises en charge "hors les murs" de l'hôpital psychiatrique sur un mode coopératif. Leur consentement est en principe recherché, la contrainte étant définie par la loi comme un "dernier recours". On verra que même hors les murs, la contrainte - sous diverses formes - est intégrée aux pratiques soignantes et qu'elle se combine avec la recherche de l'adhésion du patient. On s'interrogera sur la nature de cette contrainte lorsque celle-ci semble librement consentie.*

Textes à lire :

Lovell, Anne M. « Coercion and social control ». In *Coercion and aggressive community treatment*, 147–166. Springer, 1996.

Hennion, Antoine, et Pierre A. Vidal-Naquet. « « Enfermer Maman ! » Épreuves et arrangements : le care comme éthique de situation, Locking-up mum : The situational ethics of care ». *Sciences sociales et santé* 33, no 3 (2015): 65‑90.

**----------------------------------------**

**PROGRAMME PROVISOIRE DE LA JOURNEE D'ETUDE**

Matinée:  les regards extérieurs sur les lieux d’enfermement

Nicolas Fischer, le contrôle général des lieux de privation de liberté en France

Anne le Huérou, Faire venir des associations en prison, enjeux et limites

Marie Morelle

membre du CGLPL (à confirmer)

Prison Insider

Après-midi; contestations ou transformations de l’enfermement - travaux de jeunes chercheurs

Franck Ollivon, la surveillance électronique

Jessie Geran, l’enseignement en prison, un cocon?

Habmo Birwe, Le travail carcéral entre logiques de réinsertion, rationalités économiques et enjeux de pouvoir. Une approche sociohistorique des fonctions du travail pénal au Cameroun.

**RESUMES DES INTERVENTIONS DE LA JOURNEE D'ETUDE**

Franck Ollivon, **Le mur et l’onde : le placement sous surveillance électronique, une « prison à domicile » ?**

*En France, depuis 1997, les peines ou les reliquats de peines de prison inférieurs à deux ans d’incarcération peuvent être aménagés sous la forme d’un placement sous surveillance électronique (PSE). La sanction prononcée reste l’incarcération et il ne s’agit à travers ce dispositif que d’éviter l’incarcération effective du condamné ou de lui éviter une « sortie sèche » de détention en lui permettant de purger tout ou partie de sa peine à domicile. Cette mesure, qui s’est généralisée au point de concerner aujourd’hui en moy**enne entre 16 et 17% des condamnés écroués, est souvent décrite comme « une prison sans barreaux » ou « une prison à domicile ». Certaines publications scientifiques prolongent ce constat en affirmant que le PSE produit une forme de « dématérialisation » voire de « déterritorialisation » de la sanction pénale.*

*Toutefois, si les lieux dans lesquels condamnés incarcérés et condamnés placés purgent leur peine sont différents, ce transfert de la sanction pénale vers l’espace domestique ne supprime en aucun cas une réclusion de type carcéral. Le PSE impose aux placés une assignation à domicile quotidienne sur des périodes relativement longues et substitue ainsi la matérialité du domicile à celle de l’établissement pénitentiaire. Dès lors, le PSE traduit-il simplement le transfert d’une fonction pénitentiaire à l’espace domestique ou est-il le signe d’une nouvelle forme de carcéralité ? A partir des matériaux de terrain recueillis dans le cadre d’une thèse de géographie consacrée au PSE, je me propose d’interroger l’importance de la configuration des lieux de placement dans cette mesure pénale. Il s’agira ainsi de montrer comment, face aux contraintes qu’imposent ces lieux, condamnés et agents de l’institution sont amenés à coproduire une forme d’enfermement qui, tout en lui empruntant, se différencie de l’enfermement carcéral.*

**Habmo Birwe, Le travail carcéral entre logiques de réinsertion, rationalités économiques et enjeux de pouvoir. Une approche sociohistorique des fonctions du travail pénal au Cameroun**

*L’organisation du travail en prison s’inscrit au cœur de nombreux enjeux parfois contradictoires. Au travail correctionnel au service de la discipline et de la réinsertion s’oppose un travail productif qui répond aux intérêts économiques et cherche à satisfaire une demande en main d’œuvre moins chère. Contrairement au travail pénal en Europe, né sous l’influence de l’église et de ses idéaux (réparation, réhabilitation, repentance, expiation etc.), le travail pénitentiaire, mieux le travail forcé développé en Afrique pendant la période coloniale jouait sur une rationalité économique pour répondre aux motifs d’une conquête territoriale coloniale.  Ici, « les détenus doivent participer non à leur reforme personnelle, mais à l’utilité publique, non à leur individuelle amélioration morale, mais à la construction matérielle de l’hégémonie européenne » (Bernault, 1999). Ces rationalités plus productives qu’éducatives qui ont servi de soubassement idéologiques au travail pénitentiaire vont évoluer à travers le temps. Dans l’histoire coloniale et postcoloniale du Cameroun, quelle place le travail a occupé dans les dispositifs d’enfermement pénaux ? À partir de l’analyse de sources historiques diverses sur les prisons camerounaises depuis le début du XXe siècle (discours, règlements et séries statistiques), des observations et des entretiens menées dans les prisons depuis 2017, notre étude cherche à appréhender les différentes « fonctions manifestes ou latentes du travail » (Robert K. Merton, 1965)* *effectué en milieu carcéral par les détenus qu’elles soient données, acquises, concédées ou détournées. Pour l’ensemble des acteurs (détenus, personnel pénitentiaire, Etat ou société…), nous montrons que l’exercice du travail en milieu carcéral s’accompagne de la cohabitation de trois logiques distinctes et parfois opposées : une logique pénitentiaire à vocation éducative, une logique économique ou productive pour compenser les carences de l’institution et fournir une main d’œuvre moins chère à la société, et enfin une logique d’acteur (de détenu) qui participe d’une stratégie de survie et de positionnement dans la hiérarchie de la prison. L’enjeu de cette communication est de mettre en lumière la construction d’un compromis entre correction morale, économie carcérale et reconnaissance de soi autour du travail en prison.*

**Anne le Huérou. Un "contrôle civique" sur les lieux de détention en Russie : coopération et jeu avec la contrainte des associations en prison.**

Cette intervention se propose d'analyser le travail des Commissions publiques d'observation des lieux de détention (ONK en russe), un dispositif original mis en place en Russie depuis 2009, permettant à des associations de se rendre régulièrement sur les lieux d'enfermement et de formuler publiquement des conclusions. A partir d'une recherche menée sur une période de plusieurs années auprès de membres de ces commissions dans plusieurs régions de Russie et en me concentrant sur l'expérience des visites dans le système pénitentiaire (détention provisoire ou exécution de la peine), je m'intéresserai particulièrement aux enjeux de "révélation" des abus, de critique du système pénitentiaire, mais aussi de coopération et de formulation de recommandation qui peuvent placer leurs membres tour à tour dans une position de lanceurs d'alertes, d'experts ou de collaborateurs du système.

**Bibliographie générale :**

Bandyopadhyay, Mahuya. Everyday Life in a Prison : Confinement, Surveillance, Resistance. New Delhi: Orient BlackSwan, 2010.

Bernardot, Marc. Camps d’étrangers. Bellecombe-en-Bauges, France: Éditions du croquant, 2008.

Bouagga, Yasmine 2015. Humaniser la peine? Enquête en maison d’arrêt, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Comfort, Megan. « C’est plein de mecs bien en taule! » Actes de la recherche en sciences sociales, no 4 (2007): 22–47.

Dikötter, Frank, et Ian Brown, éd. Cultures of confinement: a history of the prison in Africa, Asia and Latin America. Ithaca, N.Y.: Cornell University Press, 2007.

Darley, Mathilde. « « Trouvez-vous une femme ici et tout s’arrangera… ». L’intervention religieuse auprès d’étrangers placés en rétention ». Genre, sexualité & société, no 8 (2012). http://gss.revues.org/index2523.html

Fischer, Nicolas. Le territoire de l’expulsion.La rétention administrative des étrangers et l’État de droit dans la France contemporaine. Lyon, France: Presses de l’Ecole Normale Supérieure, 2017.

Foucault, Michel. Surveiller et punir: naissance de la prison. Paris: Gallimard, 1975.

Galembert, Claire de. « Le «radical», une nouvelle figure de dangerosité carcérale aux contours flous ». Critique internationale, no 3 (2016): 53–71.

Goffman, Erving. Asiles : études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus. Le Sens commun. Paris: Minuit, 1968.

Larminat, Xavier de. Hors des murs. L’exécution des peines en milieu ouvert. Paris: PUF, 2014.

Le Caisne, Léonore. « De si dangereux condamnés ». Journal des anthropologues., no 108‑109 (2007): 183‑210.

Majerus, Benoît. « La baignoire, le lit et la porte. La vie sociale des objets de la psychiatrie ». Genèses n° 82, no 1 (1 mai 2011): 95‑119.

Morelle, Marie, et Frédéric Le Marcis. « Pour une pensée pluridisciplinaire de la prison en Afrique ». Afrique contemporaine, no 253 (2016): 117‑29.

Milhaud, Olivier. Séparer et punir: une géographie des prisons françaises. Paris, France: CNRS éditions, 2017.

Razac, Olivier. « Mesures de sûreté et travail social pénitentiaire ». Champ pénal/Penal field VIII (2011): [En ligne].

Raoult, Sacha, et Bernard E. Harcourt. « The mirror image of asylums and prisons: A study of institutionalization trends in France (1850–2010) ». Punishment & Society 19, no 2 (2017): 155–179.

Rhodes, Lorna A. « Qui décide ici ? Le comportementalisme dans le système carcéral américain ». Anthropologie & Santé. Revue internationale francophone d’anthropologie de la santé, no 11, 2015 ?

Rhodes, Lorna A. « Toward an Anthropology of Prisons ». Annual Review of Anthropology 30 (2001): 65‑83.

Rostaing, Corinne. « A chacun son psy. La diffusion des pratiques psychologiques en prison ». Sociologies pratiques 17 (2008): 81‑94.

Rostaing, Corinne. La relation carcérale : identités et rapports sociaux dans les prisons de femmes. Paris: PUF, 1997.

Sykes, Gresham M. The Society of Captives : A Study of a Maximum Security Prison. Princeton, N.J.: Princeton University Press, 1958.

Wacquant, Loïc. « L’ascension de l’État pénal en Amérique ». Actes de la recherche en sciences sociales 124, no 1 (1998): 7‑26.

Waldram, James B. « Anthropology in prison: negotiating consent and accountability with a" captured" population ». Human Organization 57, no 2 (1998): 238–244.